

PRÉFET DE VAUCLUSE – PRÉFET DE LA DRÔME

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Demande de démantèlement par la société EDF de l'installation nucléaire de base (INB) n°157 dénommée « Base chaude opérationnelle du Tricastin (BCOT) située sur le site du Tricastin, sur le territoire de la commune de Bollène dans le département de Vaucluse

Par arrêté inter-préfectoral Vaucluse-Drôme, une enquête publique d'une durée de 31 jours, est ouverte du mardi 15 février 2022 à 9 h 00 au jeudi 17 mars 2022 à 17 h 00 inclus.

Le présent avis d'enquête, ainsi que le dossier d'enquête publique, sont publiés sur le site accessible à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/2846> et sur le site internet : www.vaucluse.gouv.fr.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consulter sur support papier le dossier d'enquête, comprenant notamment l'étude d'impact, l'étude de maîtrise des risques, l'avis de l'autorité environnementale, la réponse de la société EDF à cet avis et les avis recueillis lors de la phase de consultation, en mairie de Bollène, siège de l'enquête, Lamotte-du-Rhône, Lapalud dans le département de Vaucluse, La-Garde-Adhémar, Pierrelatte, Saint-Paul-Trois-Châteaux et Saint-Restitut dans le département de la Drôme, et consigner ses observations et propositions sur les registres d'enquête prévus à cet effet, pendant la durée de l'enquête, aux jours et aux heures d'ouverture de la mairie.

Le dossier est également consultable, en version numérique, sur un poste informatique, en mairie de Bollène, siège de l'enquête, aux jours et heures d'ouverture de la mairie.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est un décret autorisant le démantèlement de l'INB n°157, assortie du respect de prescriptions ou un refus.

Le rapport préliminaire de sûreté est consultable sur rendez-vous à la DDPP de Vaucluse au service prévention des risques techniques et en préfecture de la Drôme au bureau des enquêtes publiques.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier est consultable sur le site internet de l'État en Vaucluse www.vaucluse.gouv.fr. Le public peut transmettre ses observations et propositions à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/2846> et via l'adresse de messagerie suivante : enquete-publique-2846@registre-dematerialise.fr

Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées :

- par voie postale en mairie siège de l'enquête : Mairie de BOLLÈNE, Place Henri Reynaud de la Gardette 84 500 BOLLENE, à l'attention de madame la présidente de la commission d'enquête (démantèlement BCOT), laquelle les annexera au registre d'enquête ;

- par voie électronique via l'adresse du registre dématérialisé : <https://www.registredematerialise.fr/2846> et via l'adresse de messagerie suivante : enquete-publique-2846@registre-dematerialise.fr

Les observations et propositions transmises par voie dématérialisée seront accessibles sur le site <https://www.registre-dematerialise.fr/2846>

Les observations écrites recueillies par voie postale ou remises directement aux commissaires enquêteurs lors de leur permanence seront annexées dans les meilleurs délais au registre du siège de l'enquête.

Le public pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la DDPP de Vaucluse, au service prévention des risques techniques avant l'ouverture de l'enquête et pendant la durée de celle-ci.

La commission d'enquête est composée de :

- La *présidente* :

Madame Jeanine RIOU, ingénieur sanitaire retraitée.

- *Les titulaires* :

Monsieur Robert BOITEUX, retraité de la gendarmerie nationale.

Monsieur Yves DEBOUVERIE, ingénieur des Ponts, Eaux et Forêts, retraité.

La commission d'enquête ou l'un au moins des commissaires enquêteurs, seront présents en mairies, pour recevoir les observations du public, lors des permanences suivantes :

Mardi	15 février	2022	de 9 h à 12 h	en mairie de Bollène
Jeudi	17 février	2022	de 9 h à 12 h	en mairie de La-Garde-Adhémar
Mardi	22 février	2022	de 14 h à 17 h	en mairie de Lamotte-du-Rhône
Vendredi	25 février	2022	de 15 h à 18 h	en mairie de Saint-Restitut
Vendredi	04 mars	2022	de 15 h à 18 h	en mairie de Pierrelatte
Mardi	08 mars	2022	de 9 h à 12 h	en mairie de Lapalud
Samedi	12 mars	2022	de 9 h à 12 h	en mairie de Saint-Paul-Trois-Châteaux
Jeudi	17 mars	2022	de 14 h à 17 h	en mairie de Bollène

Le rapport et les conclusions motivées de la commission seront tenus à la disposition du public en mairies, lieux de l'enquête, ainsi qu'à la direction départementale de la protection des populations de Vaucluse (service prévention des risques techniques – cité administrative – bât 1 – entrée A – Avenue du 7^{ème} Génie – 84 000 Avignon) et en Préfecture de la Drôme (bureau des enquêtes publiques - 3 boulevard Vauban - 26 030 Valence Cedex 9) et sur le site internet des services de l'État en Vaucluse (www.vaucluse.gouv.fr), à réception et pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Les informations relatives au projet peuvent être demandées auprès de :

- Frédéric Belnet EDF – Chef de projet Démantèlement BCOT

EDF - DP2D - 154 avenue Thiers - CS 60 018 - 69 458 Lyon cedex 06

Courriel : frederic.belnet@edf.fr

- Vincent Perroux EDF – Directeur de site BCOT

EDF – DP2D – BCOT - Avenue du Comtat – CS 40 127 - 84 504 Bollène cedex

Courriel : vincent.perroux@edf.fr

Dans le cadre de la covid-19, les mesures d'hygiène et de distanciation sociale définies pour cette enquête, sur un document affiché en mairie, à côté de l'avis au public, devront être respectées.